

## Procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire de l'ABCG du 15 février 2018

tenue au « Pavillon » de la Commune de Genolier, dès 19h30



### Sont présents :

- membres du Comité : Georges Mermillod, Bernard Messerli, Philippe Martinet, Martine Guex, Florian Meier, Pierre Reymond, Philippe Schneeberger. *Eric Burkhard est excusé*
- membres de l'ABCG : env. 40 personnes
- Georges Richard, président de la Fondation du Bois de Chênes

### 1) Bienvenue

Le vice-président, Philippe Martinet, puis les co-présidents Georges Mermillod & Bernard Messerli ouvrent l'Assemblée générale et saluent les personnes présentes. L'ordre du jour étant approuvé par l'assemblée, la séance est ouverte à 19h40 par Georges Mermillod.

### 2) Excusés et remerciements

#### Sont excusés :

Mmes Sylviane Aeschliman-Mahon, Anita Pilonel, Fabienne Freymond Cantone, Bernadette Gerber-Gindre, Catherine Strehler-Perrin, Caroline Tendon & fils,

La Municipalité de la Commune de Bassins, M. et Mme Isabelle et Michel Carrel, et la famille Metraux,

MM. Jean-Claude Badoux, Philippe Biéler, Christian Bovay, Michel Deppierraz, Nathan Finkelstein, Claude Howald, Bernard Jeangros, Samuel Monachon, Yvan Ritz, Jean Rosset, Jean Zuchello.

Georges Mermillod remercie :

- la Commune de Genolier pour la mise à disposition à titre gracieux de la salle du « Pavillon »,
- la Fondation du Bois de Chênes pour son soutien aux activités de l'ABCG,
- la Banque Raiffeisen qui offre ses prestations dans la gestion des comptes,
- ainsi qu'à tous les contributeurs qui soutiennent financièrement l'ABCG.

### 3) Procès-verbal de l'AG du 16 février 2017

Le procès verbal étant sur le site [www.abcg.ch](http://www.abcg.ch), la lecture n'en est pas demandée. Il est approuvé à l'unanimité après remplacement des mots « vérificateurs » par « vérificatrices ».

#### 4) Rapports des co-présidents

Georges Mermillod résume les principaux événements qui ont marqué l'année écoulée :

- Le Comité s'est réuni sept fois, dont une fois spécialement pour préparer l'appel à donation pour la rénovation de la Ferme auprès des membres de l'ABCG. Cet appel a permis de réunir la somme de CHF 21'000. MERCI aux donateurs/trices !
- Six activités ont été proposées par l'ABCG. Elles ont commencé par un travail d'entretien sous la neige, puis cinq autres études & observations : étude des lichens, de l'humus, des papillons nocturnes, des chauves-souris et des « bois qui racontent ». De plus, une activité qui a eu un succès important fut la visite de la Ferme, le 17 juin 2017 : environ 50 personnes sont alors venues écouter les exposés de C. Schmutz, historienne au Service des Monuments historiques (Lausanne), et de N. Delachaux, architecte en charge de la rénovation (Nyon).

Bernard Messerli, aussi co-président de l'ABCG, et représentant de l'ABCG à la Commission de gestion [de la Fondation], regrette que celle-ci ne se soit pas réunie assez souvent, et qu'elle soit sous-active ou sous-utilisée.

Florian Meier, aussi membre de la Commission de gestion, plaide pour une communauté de praticiens, loin des théories ; il se félicite que sa suggestion de prévoir une palissade entre le chantier et le ruisseau ait été retenue (en lieu et place de la mise sous tuyau et mise sous terre, et que dite palissade ait été installée, afin de protéger la bio-diversité des espèces vivant dans le ruisseau, et que par ailleurs les eaux dites « météorites » descendant du toit seront récupérées dès l'achèvement du chantier.

**5)** Georges Richard, membre de la Municipalité de Genolier, et membre du Conseil de Fondation du Bois de Chênes (BdC) souhaite la bienvenue aux membres ABCG pour la tenue de l'AG à la salle du Pavillon, et les remercie d'avoir réussi à réunir la somme de 21'000 Frs pour la rénovation de la Ferme.

Au sujet de la Commission de Gestion, il souhaite placer celle-ci dans le cadre dans lequel elle s'inscrit ; il rappelle ainsi que le BdC a fait l'objet d'une Convention entre l'Etat de Vaud d'une part, et la Commune de Genolier d'autre part. Il y a aussi une « décision de classement », qui a englobé aussi d'autres communes territoriales qui n'ont cependant pas souhaité rejoindre la Fondation du BdC. Il n'est dès lors pas facile de gérer une situation où de nombreux acteurs interviennent (notamment aussi le Parc jurassien vaudois, Pro Natura, les agriculteurs et l'inspecteur des forêts).

Il rappelle que la Commune de Genolier est propriétaire de 85% de la surface du BdC, tandis que les communes de Vich et Coinsins se partagent les 15% restants. La Commune de Genolier a confié la gestion [de l'ensemble ?] à la Fondation du Bois de Chênes.

Au sujet des « intendants » de la Ferme, leur choix a été retenu (à 95%). Reste à définir encore leur cahier des charges, compte tenu de leur taux d'activité (réduit), de leur activité professionnelle à l'extérieur, et du montant du loyer dont ils devront s'acquitter.

Au sujet de la Convention de partenariat entre la commune de Genolier et l'ABCG, il pense qu'elle sera tout bientôt signée.

**6)** Nicolas Delachaux, architecte en charge de la rénovation de la Ferme (construite à la fin du XVII<sup>ème</sup>, en 1690 plus précisément) rappelle que si celle-ci a débuté l'automne dernier, le projet avait en réalité déjà commencé il y a huit ans !

Concrètement, le site a été maintenant protégé et le chantier confiné ; puis toutes les interventions faites à l'intérieur pendant les années écoulées et qui étaient « réversibles »

ont été supprimées. Les échafaudages ont été montés fin 2017, et devraient pouvoir être démontés à l'automne 2018. Les murs en moellons sont en voie d'assainissement, du béton est injecté à leur base lorsque c'est nécessaire pour éviter les phénomènes de capillarité. Et les charpentes ont pu être conservées ; elles seront juste renforcées.

Si tout va bien, les intendants devraient déjà pouvoir emménager à la fin 2018, et le chantier se terminer à la mi-2019.

Bernard Yerli suggère que l'on pose un filet autour du « bassin » pour éviter que les hérissons ne se noient.

## 7) Rapport du trésorier

Le trésorier Pierre Reymond présente les chiffres pour l'exercice 2017 :

Membres ABCG au 30 novembre 2017: « bienfaiteurs » : 5, collectifs : 21, familles : 355, individuels : 312, soit un total estimé de 1132 membres (*environ 120 membres qui ne payaient plus leur cotisation depuis 3 ans ont été considérés comme démissionnaires*)

Cotisations : elles restent inchangées par rapport à 2017.

Comptes : l'exercice 2017 se solde par un déficit de **CHF 7'283**, compte tenu d'un passif transitoire de **CHF 14'000** pour des travaux d'entretien destinés à préserver la bio-diversité du Bois de Chênes, et versés à la Fondation.

La fortune de l'ABCG au 30 novembre 2017 est de **CHF 53'874**.

Le trésorier rappelle que tous les membres du Comité de l'ABCG œuvrent à titre bénévole.

Pierre Reymond précise (sur la question d'une membre) que le versement de 21'000 CHF à la Fondation – pour participer à la rénovation de la Ferme - provient de l'appel de fonds aux membres ABCG, mais indépendamment de la comptabilité de l'ABCG.

## 8) Rapport des vérificatrices des comptes

Christine Schilter donne lecture du rapport des vérificatrices des comptes.

L'assemblée les approuve à l'unanimité avec remerciements au trésorier pour son précieux travail et aux vérificatrices Christine Schilter et Mme Anne-Lise Schweizer.

Les comptes de l'exercice 2017 sont acceptés à l'unanimité par les membres réunis à l'AG.

## 9) Nomination des vérificatrices des comptes et d'une suppléante

Evelyne de Jonckheere et Anne-Lise Schweizer acceptent le mandat de vérificatrices pour l'exercice 2018-2019. A. Meylan est nommé suppléant pour la même période.

## 10) Composition du Comité

Ce comité est élu pour la période printemps 2015 – printemps 2019 :

co-présidents : Georges MERMILLOD, délégué à la fondation du BC, horticulteur, et Bernard MESSERLI, délégué à la commission de gestion, conservateur MNS

vice-président : Philippe MARTINET, anc. président Grand Conseil VD

Martine GUEx, biologiste, dessinatrice

Florian MEIER, biologiste & écologue conseil, chargé de gestion au Bois de Chênes

trésorier : Pierre REYMOND, anc. responsable banque Raiffeisen

archiviste : Eric BURKHARD, anc. administrateur

secrétaire : Philippe SCHNEEBERGER, juriste

## 11) Composition du comité de soutien

Mme Josiane AUBERT, anc. Conseillère nationale VD  
Mme Eva BELABBAS, webdesigner  
M. Philippe BIELER, anc. Conseiller d'Etat VD  
Dr. Isabelle CHEVALLEY, chimiste, Conseillère nationale VD  
M. Sébastien COMTE, ingénieur HES en Gestion de la Nature  
M. Pierre CORAJOURD, auteur de guides de balades  
M. Noé GRAFF, président d'honneur, président ABCG dès le début en 2007, jusqu'en 2015  
Prof. Pierre HAINARD, professeur honoraire de géo-botanique à l'Université de Lausanne  
M. Laurent ISOARD, professionnel du développement durable dans le bâtiment, Le Muids  
Dr. Claude MARTIN, anc. directeur du WWF international  
M. Samuel MONACHON, cinéaste naturaliste  
Dr. Philippe ROCH, anc. directeur de l'Office fédéral de l'Environnement, des Forêts et du Paysage, et anc. Secrétaire d'Etat à l'Environnement (1992-2005)  
M. Pierre WALDER, cinéaste naturaliste

## 12) Projet d'activités pour 2018

- Un membre propose une réflexion sur l'impact de l'agriculture au Bois de Chênes (conférence, visite, étude, etc.) ;
- un autre membre ABCG souhaite qu'un recensement des oiseaux présents au Bois de mi-février à fin juin soit fait. Réponse : un tel recensement a déjà été effectué - il y a environ dix ans - par M. Richard Prior, de l'association Arocha ;
- aussi : une visite guidée sur les chenilles ; une autre sur les plantes médicinales ; et une autre sur les petits mammifères [renard en particulier], sur les papillons diurnes, sur les sangliers, sur l'architecture des arbres, sur les organismes de l'humus ;
- une autre membre suggère que des panneaux informatifs/ didactiques soient posés afin d'expliquer telle ou telle interdiction ou injonction (*ex : l'obligation de tenir les chiens en laisse vaut-elle en toute saison, ou seulement pendant la période de « mise-bas » ?*) [*autre ex : qu'est-ce qu'une « lisière étagée » ?*]

Sans créer une forêt de panneaux, on pourrait insister sur l'aspect didactique du Bois !

Georges Richard est aussi sensible à cette fonction d'information et de sensibilisation des visiteurs du Bois.

## 13) Fin de séance

La séance est levée à 20h50. Elle est suivie par la projection du film « Premières loges » de Vincent Chabloz, qui a fasciné les spectateurs !, puis par un petit buffet, jusqu'à 22h.

PV : Ph. Schneeberger, 31.03.2018